



**Monsieur Nicolas Hulot – Ministre d'Etat
Ministre de la transition écologique et solidaire**

Monsieur le Ministre d'Etat,

Notre confédération lance une alerte en soutien à la fédération Limousin Nature Environnement, à propos de la situation catastrophique pour la biodiversité sacrifiée sur l'hôtel d'un élagage des bords de route lancé sans discernement par le Conseil départemental de la Corrèze. Cette situation locale est révélatrice du danger que courent ces milieux sur l'ensemble du territoire national. Le risque est très clairement que cet exemple soit suivi par les autres départements qui y verraient la source d'une économie financière substantielle, ceci en sacrifiant la Nature déjà lourdement impactée par les routes.

Le Conseil Départemental de la Corrèze, depuis septembre 2017, a enjoint les propriétaires des parcelles jouxtant l'emprise routière à élaguer tout arbre empiétant ou surplombant le domaine public d'ici fin février 2018, sous peine d'exécution d'office des travaux et à leur charge. Les raisons invoquées étant le passage de la fibre optique en aérien, la sécurité et la longévité du revêtement routier.

Sont concernés 3700 km de routes départementales, 28000 propriétaires, voire plus car une demande du Conseil Départemental a été faite auprès des communes pour que cette opération soit relayée et concerne tout le réseau routier, sous peine de ne plus avoir les aides du Département concernant les travaux de voirie.

Au mépris de la convention d'Aarhus et de la charte de l'environnement, aucune concertation préalable avec les Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement, ni avec l'Etat et les professionnels n'a eu lieu.

Le résultat sur le terrain est alarmant pour les paysages et la biodiversité dans son ensemble, pour les habitants, pour les touristes et également pour les professionnels.

Des collectifs citoyens, associatifs et professionnels (élagueurs et forestiers responsables) ont alerté d'abord le Conseil Départemental, puis la Préfecture et la presse. Un dossier conséquent a été remis à votre Ministère, porté par le « Facteur à vélo ».

La presse locale et nationale, les réseaux sociaux se sont largement fait l'écho de nombreux désordres constatés : coupes plutôt qu'élagage, élagages en drapeau, mutilations, anarchie des situations, aucune concertation entre propriétaires sous contrainte temporelle et craignant des conséquences financières, aucun respect de la biodiversité ni des mesures de protection existantes.

Les associations agréées de protection de la Nature et de l'environnement : CORREZE environnement, Limousin Nature Environnement, le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, la LPO délégation Limousine ont organisé le 20 mars une table ronde publique d'information et d'échanges, avec la participation du Vice Président du Conseil Départemental. À la suite, devant l'absence de réponses aux questions et propositions, elles ont interpellé le président du Conseil Départemental et le préfet de la Corrèze.

Aussi, notre confédération sollicite de votre ministère :

- **Une intervention pour une suspension immédiate des injonctions et coupes actuellement entreprises par le Conseil Départemental de la Corrèze ;**
- **Une clarification auprès de toutes les préfètes et tous les préfets de France de la situation des espaces de bords de routes et de leur entretien, de la méthodologie à suivre pour le respect et la gestion durable des arbres et de ces espaces ;**
- **Une intervention auprès des services déconcentrés de l'Etat afin que ces « espaces lisières » publics et privés, fassent l'objet d'information et de sensibilisation auprès des citoyens et que les Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement soient associées à leur gestion.**

Je vous prie, Monsieur le ministre d'Etat, de croire à l'expression de ma haute considération et à notre volonté d'accompagner avec volontarisme la transition écologique et solidaire.

Michel Hortolan
Président de France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine

FNE Nouvelle-Aquitaine – Impasse Lautrette 16000 Angoulême – contact@fne-nouvelleaquitaine.fr